

Université du Québec à Montréal
Département de Science Politique
Session Automne 2023

POL4432-20
Politique étrangère de la Russie et des autres États successeurs de l'URSS
Mardi : 9 h 30 – 12 h 30

Chargé de cours : Guillaume Sauvé
Courriel : gregoire-sauve.guillaume@uqam.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU COURS

Depuis près de vingt ans, la Russie effectue un fracassant retour en force sur la scène internationale, ponctué par des actions d'éclat comme la guerre de Géorgie, l'annexion de la Crimée, l'intervention en Syrie et, plus récemment, l'invasion à grande échelle de l'Ukraine. Dénoncée par plusieurs comme une puissance déstabilisatrice guidée par des visées impérialistes, applaudie par d'autres pour sa capacité à tenir tête à une politique américaine trop unilatérale, la Russie catalyse les angoisses et les espoirs d'un monde de plus en plus inquiet par les effets de la mondialisation.

Ce cours vise à éclairer les paramètres, idéaux et intérêts qui façonnent la politique étrangère de la Russie. À rebours des nombreux fantasmes sur l'essence intemporelle de l'« âme russe », nous adoptons une approche historiciste qui dégage les facteurs de changement et de continuité dans la politique étrangère du Kremlin, en tant qu'elle est conditionnée par les conflits idéologiques et sociaux qui traversent la société russe. Ce faisant, nous abordons notamment la politique russe à l'égard des États-Unis, de la Chine et de l'Europe. Nous examinons, en dernier lieu, comment d'autres pays postsoviétiques, comme l'Ukraine, le Bélarus, l'Arménie et le Kazakhstan, élaborent leur propre politique étrangère dans l'ombre de leur puissant voisin.

OBJECTIFS DU COURS

Le cours propose une introduction à la politique étrangère russe. Il s'agit plus précisément d'identifier :

- les principaux paramètres (objectifs, contraintes) de l'action de la Russie dans le monde
- les grandes tendances historiques et les points de rupture, de l'époque soviétique à aujourd'hui
- les grandes directions de cette politique étrangère : l'Occident, l'Asie, l'ex-empire, etc.

Dans un second lieu, il s'agit d'analyser la politique étrangère russe de manière à en comparer et confronter les interprétations.

L'étudiant sera donc amené à comparer et analyser :

- les différents paradigmes d'interprétation de la politique étrangère russe, qu'il faudra mobiliser de manière transversale et comparative pour répondre aux questions des examens-maison
- les différentes interprétations de l'événement contemporain choisi dans l'analyse de cas.

L'analyse de cas exige le développement de compétences de recherche documentaire, en particulier la recherche de références et la critique des sources.

Au terme du cours, l'étudiant devrait donc être doté des connaissances et des capacités d'analyse qui lui permettront de décrypter l'actualité de la politique étrangère russe, au-delà des fréquents clichés véhiculés dont elle fait l'objet.

FORMULE PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION DES SÉANCES

Il s'agit d'un cours magistral. La plus grande partie de chaque séance consiste en un exposé du professeur visant à introduire les clés de compréhension et à les illustrer à partir de cas tirés de l'histoire de la politique étrangère russe. L'usage du *powerpoint* est limité à une fonction de support visuel (cartes, images, vidéos).

La participation des étudiants est vivement encouragée, notamment pour discuter des notions présentées dans les lectures obligatoires.

MODE D'ÉVALUATION PROPOSÉ

Le mode d'évaluation proposé cherche à tenir compte des objectifs pédagogiques suivant :

- L'acquisition de connaissances générales sur la politique étrangère de la Russie
- La réflexion critique, analytique et comparative sur les conditions et variables de la politique étrangère
- Le renforcement des habiletés de recherche documentaires
- L'amélioration des stratégies de communication orale et écrite

Il comportera quatre éléments répartis selon les pourcentages suivants :

- 10% - **Participation.** Présence et participation en classe.
- 30% - **Examen de mi-session.** Examen à faire en classe le 17 octobre, composé de deux questions à développement long (trois pages chacune).
- 30% - **Travail de recherche.** Travail d'approfondissement en solitaire ou en équipe de deux, d'une longueur de 12 à 15 pages (caractère 12, interlignes 1,5) sur un événement contemporain touchant la politique étrangère de la Russie, sélectionné dans la liste distribuée le 31 octobre. Des instructions détaillées seront fournies en classe. À remettre le 27 novembre.
- 30% - **Examen final.** Examen en classe le 12 décembre, d'une durée de trois heures, portant sur l'ensemble de la matière du cours et en particulier sur la troisième partie. L'examen comporte deux questions de deux pages chacune et une question transversale de trois pages.

Calcul des retards

Tout examen-maison ou travail remis en retard sera pénalisé à raison de 10 points par jour, où le premier jour de retard commence immédiatement après l'heure de remise. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question.

STRUCTURE DU COURS

Bloc 1 : Introduction

- 1- Contexte géographique et historique
- 2- Cadres interprétatifs

Bloc 2 : Historique

- 3- Politique étrangère soviétique
- 4- La Nouvelle Pensée
- 5 -La marche vers l'Occident
- 6- Nouvelle guerre froide?
- 7- Examen de mi-session

Bloc 3 : L'ex-empire

- 8- Politique russe de l'« étranger proche »
- 9- Ukraine-1
- 10- Ukraine -2
- 11 - Biélorussie
- 12- Caucase
- 13- Asie centrale
- 14- Examen final

CALENDRIER DU COURS ET LECTURES OBLIGATOIRES		
<i>5 septembre</i>	Cours 1 : Introduction	
<i>12 septembre</i>	Cours 2 : Un peu de théorie - Andrei Tsygankov, « Understanding Change and Continuity in Russia's Foreign Policy », 2019	
<i>19 septembre</i>	Cours 3 : Politique étrangère soviétique - Jacques Lévesque, « Quelques paradoxes de la politique internationale de l'URSS », 1997	
<i>26 septembre</i>	Cours 4 : Perestroïka et Nouvelle pensée - Jacques Lévesque, « La politique internationale de Gorbatchev et la nature de son entreprise », 1995	
<i>3 octobre</i>	Cours 5 : Espoirs et déceptions de l'intégration à l'Occident - Vyacheslav Nikonov, « La Russie et l'Occident : des illusions au désenchantement », 2001	

<i>10 octobre</i>	Cours 6 : Vers une nouvelle guerre froide? - Anne de Tinguy, « Vladimir Poutine, l'obsession de la grandeur », dans <i>Le géant empêtré. La Russie et le monde de la fin de l'URSS à l'invasion de l'Ukraine</i> , 2022	<i>Consignes pour l'examen de mi-session</i>
<i>17 octobre</i>	Cours 7 : Examen de mi-session	
<i>24 octobre</i>	Semaine de lecture	
<i>31 octobre</i>	Cours 8 : La politique de l'« étranger proche » - David Teurtrie, « L'Eurasie, champ d'expression de la puissance russe », 2019	<i>Consignes du travail de recherche</i>
<i>7 novembre</i>	Cours 9 : Ukraine (première partie) - Emmanuelle Armandon, <i>Géopolitique de l'Ukraine</i> , 2016, <i>extraits</i>	
<i>14 novembre</i>	Cours 10 : Ukraine (deuxième partie) - lecture à confirmer	

<i>21 novembre</i>	Cours 11 : Bélarus - Anaïs Marin, « Le Bélarus dans son environnement régional : changement de paradigme », 2018	
<i>28 novembre</i>	Cours 12 : Caucase - Jacques Lévesque, « Les origines et les suites de la guerre du Nagorno-Karabakh », 2020	<i>Remise du travail de recherche le 27 novembre à 20h</i>
<i>5 décembre</i>	Cours 13 : Asie centrale - Hélène Thibault, « Asie centrale : la fin du pré carré russe? », 2017	<i>Consignes pour l'examen final</i>
<i>12 décembre</i>	Cours 14 : Examen final	

Bibliographie

Politique étrangère avant 1991

Bialer, Seweryn. *The Soviet Paradox : External Expansion, Internal Decline*, New York : Vintage Books, 1987.

Cœuré, Sophie. « La Russie soviétique et l'Europe : frontières, propagandes, mythologies du xx^e siècle ». *Hérodote* N° 166-167, n° 3, 2017, p.37-50.

Jelavich, Barbara. *St-Petersburg and Moscow : Tsarist and Soviet Foreign Policy, 1814-1974*, Bloomington : Indiana University Press, 1974.

Leclercq, Arnaud. *La Russie, puissance d'Eurasie : histoire géopolitique des origines à Poutine*, Paris : Ellipses, 2012.

Lévesque Jacques. *1989, la fin d'un empire : l'URSS et la libération de l'Europe de l'Est*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996.

Lévesque Jacques. *L'URSS et sa politique internationale de Lénine à Gorbatchev*, Paris : Armand Colin, 1988.

Lévesque, Jacques. « Quelques paradoxes de la politique internationale de l'URSS ». *Communisme*, 49-50 (1997): 7-15.

Lieven, Dominic. *Empire: the Russian Empire and its rivals*. New Haven, Conn.: Yale University Press, 2001.

Momzikoff-Markoff, Sophie. *Les hommes de Gorbatchev. Influences et réseaux (1956-1992)*. Paris: Éditions de la Sorbonne, 2020.

Niqueux, Michel. *L'Occident vu de Russie. Anthologie de la pensée russe de Karamzine à Poutine*. Paris : Institut d'études slaves, 2016.

Rey, Marie-Pierre. *Le dilemme russe : la Russie et l'Europe occidentale d'Ivan le terrible à Boris Eltsine*, Paris : Flammarion, 2002.

Robin Hivert, Emilia et Georges-Henri Soutou (éd.). *L'URSS et l'Europe de 1941 à 1957*. Paris : Presses Sorbonne Université, 2008.

Tsygankov, Andrei. *Russia and the West from Alexander to Putin : honor in international relations*, Cambridge : Cambridge University Press, 2012.

Ulam, Adam. *Expansion and Coexistence. The History of Soviet Foreign Policy, 1917-1969*, New York : Praeger, 1969.

Westad, Odd Arne. *La guerre froide globale : le tiers-monde, les États-Unis et l'URSS (1945-1991)*. Paris : Payot, 2007.

Zubok, Vladislav et Constantine Pleshakov. *Inside the Kremlin's cold war : from Stalin to Khrushchev*, Cambridge : Harvard University Press, 1996.

Politique étrangère après 1991 (sources généralistes)

Binette, Pierre. « La Doctrine Poutine. » *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, no. 5, décembre 2016. <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=1282>.

Cadier, David et Margot Light (éd.), *Russia's Foreign Policy: Ideas, Domestic Politics and External Relations*. New York: Palgrave Macmillan, 2015.

Casier, Tom, et Joan DeBardeleben. *EU-Russia relations in crisis: understanding diverging perceptions*. Abingdon, Oxon ; Routledge, 2018.

Chamontin, Laurent, *L'empire sans limites. Pouvoir et société dans le monde russe*, La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube 2014.

Donaldson, Robert H, Joseph L. Noguee et Vijay Nadkarni, *The Foreign Policy of Russia: Changing Systems, Enduring Interests*. Cinquième édition, Oxford: Routledge, 2015.

Facon, Isabelle, Anne de Tinguy, Anaïs Marin, et Vladimir Baranovsky. *Moscou et le monde*. Paris: Autrement, 2012.

Facon, Isabelle et Céline Marangé (dir.), « L'ambivalence de la puissance russe », *Revue de Défense nationale*, n°802, Été 2017.

Giles, Keir. *Moscow rules: what drives Russia to confront the West*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press, 2019.

Hopf, Ted, *Social Construction of International Politics: Identities & Foreign Policies, Moscow, 1955 and 1999*. Ithaca: Cornell University Press, 2002.

Legvold, Robert, *Return to Cold War*. Malden: Polity Press, 2016.

Lévesque, Jacques. *Le retour de la Russie*. Montréal : Varia, 2007.

Lo, Bobo, *Russia and the New World Disorder*, Londres: Brookings Institution Press, 2015.

Mankoff Jeffrey, *Russian Foreign Policy: The Return of Great Power Politics*, Lanham: Rowman & Littlefield, 2012.

Mongrenier, Jean-Sylvestre, *Le monde vu de Moscou. Géopolitique de la Russie et de l'Eurasie postsoviétiques*, Paris : Presses universitaires de France, 2020.

Pursiainen, Christer, *Russian Foreign Policy and International Relations Theory*. Aldershot : Ashgate, 2000.

Radvanyi, Jean et Marlène Laruelle., *La Russie, entre peurs et défis*, Paris : Armand Colin, 2016.

Raviot, Jean-Robert (éd.), *Russie : vers une nouvelle guerre froide?* Paris: La Documentation française, 2016.

Sakwa, Richard, *Russia against the rest: the post-Cold War crisis of world order*. Cambridge : Cambridge University Press, 2017.

Sergunin, Alexander, *Explaining Russian Foreign Policy Behavior: Theory and Practice*, Stuttgart : ibidem Press, 2016.

Shearman, Peter. « The Sources of Russian Conduct: Understanding Russian Foreign Policy », *Review of International Studies*, no 20, vol 2, 2001, p.249–263.

Sherr, James, *Hard Diplomacy and Soft Coercion: Russia's Influence Abroad*, Brookings Institution Press, Chatham House, 2013.

Tinguy, Anne de (éd.), *La Russie dans le monde*. Paris : Éditions du CNRS, 2019.

Tinguy, Anne de (éd.), *Moscou et le monde. L'ambition de la grandeur : une illusion ?* Paris : Autrement, 2008.

Tinguy, Anne de. 2022. *Le géant empêtré: la Russie et le monde de la fin de l'URSS à l'invasion de l'Ukraine*. Paris: Perrin.

Trenin, Dmitri, *Should we Fear Russia?* Cambridge: Polity Press, 2016.

Tsygankov, Andrei P., *Russia's Foreign Policy: Continuity and Change in National Identity*. Cinquième édition, Londres: Rowman and Littlefield, 2019.

Tsygankov, Andrei P. *Routledge handbook of Russian foreign policy*. Abingdon, Oxon: Routledge Ltd., 2018.

Dossiers spéciaux récents en français

« Géopolitique de la Russie », *Hérodote*, no 166-167, 20017. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2017-3.htm>

« Russie. Une puissance incontournable? », *Diplomatie*, Les grands dossiers no 40, septembre 2017.

Limonier, Kevin (dir.), *La Russie, une puissance en renouveau ?* La Documentation Photographie n°8126, La Documentation Française, Paris, 2019

« Dossier Russie: la puissance solitaire ». *Questions internationales*, n° 101 (février 2020).

« Russie. Nouvelles ambitions. Forces et faiblesses ». *Diplomatie*, n° Les grands dossiers no 57, juillet-août 2020.

« Regards sur l'Eurasie ». Les études du CERI. Disponible pour les années politiques 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. <http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/papier/etude>

Delanoë, Igor (dir.), « Numéro spécial : La Russie, une puissance résurgente », *Études internationales*, n° 3, septembre 2019.

Aspects de la politique étrangère après 1991

Adamsky, Dima. *Russian Nuclear Orthodoxy : Religion, Politics, and Strategy*. Stanford, Stanford University Press, 2019.

Aris, S. *Eurasian Regionalism: The Shanghai Cooperation Organisation*. Palgrave Macmillan, 2011.

Audinet, Maxime, « Anatomie de la diplomatie culturelle russe à l'ère postsoviétique », *Hérodote*, vol 3, no 166, 2017, p.165-177.

Bertran, Marie-Gabrielle. « La Russie : une cyber-puissance ? » *Études internationales* vol 50, no. 3, 2019, p.357–84.

Balcameda, Margarita M.. *The politics of energy dependency. Ukraine, Belarus, and Lithuania between Domestic oligarchs and Russian pressure*, Toronto: University of Toronto Press, 2013.

Gustafson, Thane. 2021. *Klimat: Russia in the age of climate change*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.

Huvé, Sophie. *La Russie et l'ONU. L'organisation des Nations Unies, cadre et instrument de la politique extérieure russe (1999-2015)*, Paris : L'Harmattan, 2015.

Laruelle, Marlène, « L'idéologie comme instrument du soft power russe. Succès, échecs et incertitudes », *Hérodote*, vol 3, no 166, 2017, p.23-35.

Limonier, Kevin. *Ru.net : géopolitique du cyberspace russophone*. Paris : L'inventaire, 2018.

Limonier, Kévin, et Maxime Audinet. « La stratégie d'influence informationnelle et numérique de la Russie en Europe ». *Herodote* N° 164, n° 1 (10 mai 2017): 123-44.

Marrangé, Céline. « Les sanctions contre la Russie ont-elles un effet dissuasif ? » *Étude de l'IRSEM*, n° 37 (janvier 2015).

Marrangé, Céline. « Les stratégies et les pratiques d'influence de la Russie ». *Étude de l'IRSEM*, n° 49 (2017).

Nikonov, Vyacheslav, « La Russie et l'Occident : des illusions au désenchantement », *Critique internationale*, vol 3, no 12, 2001, p.175-191.

Sarotte, M. E. 2021. *Not one inch: America, Russia, and the making of post-Cold War stalemate*. New Haven: Yale University Presse, 2023.

Suslov, Mikhail. « 'Russian World' Concept: Post-Soviet Geopolitical Ideology and the Logic of 'Spheres of Influence.' », *Geopolitics* vol 23, no. 2, 2018, p.330–53.

Tsygankov, Andrei. « Crafting the State-Civilization Vladimir Putin's Turn to Distinct Values », *Problems of Post-Communism* vol 63, no. 3, 2016, p. 146–58.

Vymyatnina, Yulia et Daria Antonova, *Creating a Eurasian union : economic integration of the former Soviet republics*, Houndmills, Basingtoke : Palgrave MacMillan, 2014.

Directions de la politique étrangère après 1991

Ukraine, un an après: premières leçons et perspectives. Paris: Équateurs, 2023.

Armandon, Emmanuelle, *Géopolitique de l'Ukraine*. Paris : Presses universitaires de France, 2016.

Bekkevold, Jo Inge et Bobo Lo. *Sino-Russian relations in the 21st century*. Basingstoke, Hampshire: Palgrave Macmillan, 2018.

Breault, Yann, Pierre Jolicoeur et Jacques Lévesque, *La Russie et son ex-empire. Reconfiguration géopolitique de l'ancien espace soviétique*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

Delanoë, Igor, *Russie : les enjeux du retour au Moyen-Orient*, Paris : L'Inventaire : L'Observatoire, 2016.

Delanoë, Igor. « La puissance par la coercition. Le hard power russe à l'épreuve du Moyen-Orient ». *Hérodote* 3, n° 166-167 (2017): 243-60.

Facon, Isabelle. « Chine-Russie : Moscou à l'initiative face aux nouvelles routes de la soie chinoises ». *Revue Défense Nationale* N° 811, n° 6 (2018): 34-38.

Facon, Isabelle. « Le vecteur asiatique : leurre ou atout de la puissance russe ? » *Études internationales* vol 50, no. 3, 2019, p.459–81.

Follebouckt, Xavier, *Les conflits gelés de l'espace postsoviétique. Genèse et enjeux.*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, 2012.

Hønneland, Geir. *Russia and the Arctic: environment, identity and foreign policy.* Londres: I.B. Tauris, 2016.

Karam, Patrick et Thibault Mourges. *Les guerres de Caucase : des tsars à la Tchétchénie*, Paris : Perrin, 1995.

Laruelle, Marlène et Sébastien Peyrouse (éd.), *Éclats d'empire. Asie centrale, Caucase, Afghanistan*, Paris : CERI, 2014.

Legault, Albert, André Laliberté, et Frédéric Bastien. *Le triangle Russie/États-Unis/Chine: un seul lit pour trois?* Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval, 2004.

Lévesque, Jacques, « L'avenir du triangle Russie-Chine-États-Unis : la Russie choisit l'Asie », dans Anne de Tinguy (dir.), *Regards sur l'Eurasie : l'année politique 2018, 2019*, p.31-35.

Lévesque, Jacques, Erik Burgos et Clément Therme, « La Russie : une puissance indépendante au Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, vol 1, no 104, 2018, p.17-28.

Lo, Bobo. « La Russie a-t-elle une stratégie en Asie centrale ? » *Russia.Nei.Visions*, n° 82 (janvier 2015).

Lukin, Alexander. *China and Russia: the new rapprochement.* Cambridge: Polity Press, 2018.

Maass, Anna-Sophie. *EU-Russia relations, 1999-2015: from courtship to confrontation.* Abingdon, Oxon: Routledge, 2016.

Marchand, Pascal, *Géopolitique de la Russie : une nouvelle puissance en Eurasie*, Paris : Presses Universitaires de France, 2014.

Marrangé, Céline, « Le rapprochement de la Russie avec la Chine : le triomphe de la stratégie sur la tactique ? », *Note de recherche stratégique*, n°19, IRSEM, mai 2015.

Marrangé, Céline, « Les stratégies et les pratiques d'influence de la Russie », *Étude de l'IRSEM*, n°49, mars 2017.

Nygren, Bertil, *The Rebuilding of Greater Russia. Putins' Foreign Policy Towards the CIS Countries*, Oxford: Routledge, 2008.

Roy, Allison, Margot Light et Stephen White (éd.), *Putin's Russia and the Enlarged Europe.* Londres : Chatham House, 2006.

Teurtrie, David. « L'Eurasie, champ d'expression de la puissance russe. » *Études internationales* vol 50, no. 3, 2019, p.435–58.

Toal, Gerard, *Near Abroad. Putin, The West, and the Contest over Ukraine and the Caucasus*, Oxford: Oxford University Press, 2017.

Tsygankov, Andrei P., « Vladimir Putin's last stand: the sources of Russia's Ukraine policy », *Post-Soviet Affairs*, vol 31, no 4, 2015, p.279-303.

Wenz, Melody, *La politique régionale russe dans l'espace post-soviétique suite aux révolutions de couleur en Géorgie, Ukraine et Kirghizstan.* Paris : Éditions du Cygne, 2016.

Wilson Rowe, Elana (éd.), *Russia and the North*, Ottawa : University of Ottawa Press, 2009.

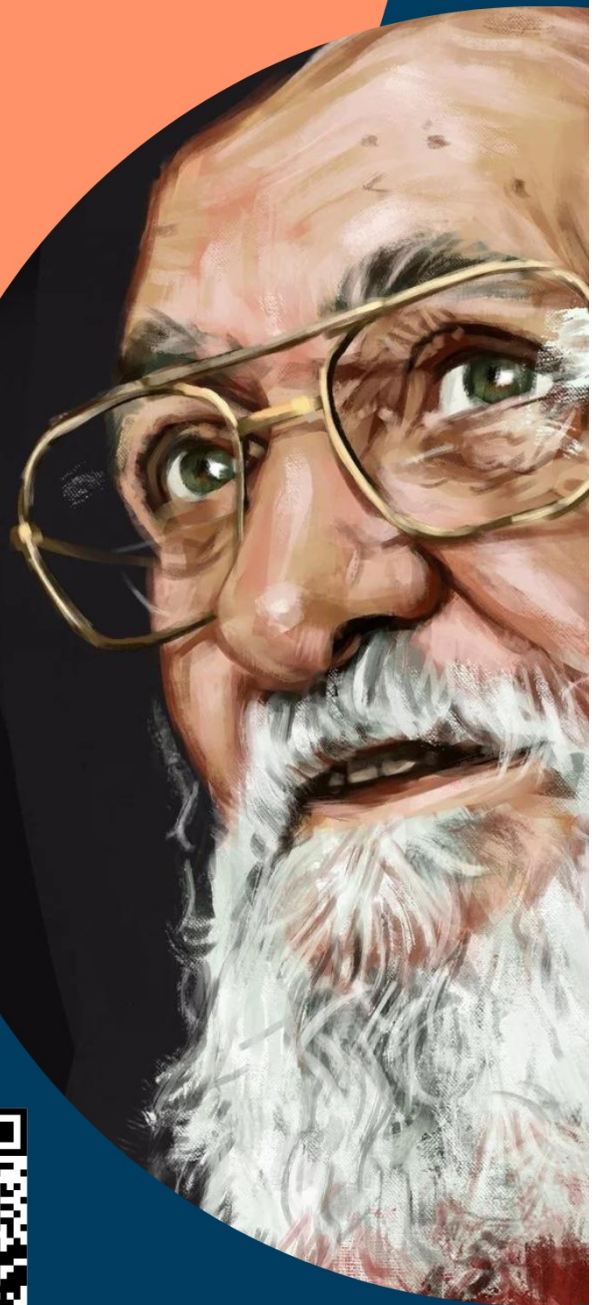
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*